

RÉUNION DU CEDIN

15 octobre 2024 – 16h-18h30

Bibliothèque Patrick Daillier (F.139)

Lien Teams : [Réunion du CEDIN - 15 octobre 2024](#)

Lien [Dossier partagé du CEDIN](#)

COMPTE RENDU

Présents :

P. BODEAU-LIVINEC, J. BRUNEL, E. CAZEAUX, V. CHANTEBOUT, B. DESOUTTER, L. DUMAZET, F. GABARD, N. GAUCHER-MBODJI, V. GRANDAUBERT, F. GUILLAUDIN, T. HAYON, S. ISIDORE, S. KANAGASOORIAR, L. KHENNOUF, F. KONDAKJI, E. LAFOND, L. LARRIBERE, F. LATTY, R. LEGENDRE, N. PATAROZZI, O. PEDEBOY, J. RAYMOND, E. THIERRY, A. THINES, P. THIVENDRARAJAH, M. VIGNE, A. VISINI

En visioconférence :

A.-L. CHAUMETTE, J. BRUNEL, L. CATTEAU, K. COUTANT, A. FAHRNER, B. FARROUKH, M. FORTEAU, G. FROMM, S. GROSBON, J. JOLY-HEBERT, B. KANDJOURA, A. KPLA, M. LAHOVAZI, R. MAUREL, B. MOUSLI, G. NDJI, M. NOGALES, M. RAHME, D.-S. ROBIN, B. SALIFOU, B. SAMSON, M. SIM, T. SOULEYMANE, J.-M. THOUVENIN

Pierre Bodeau-Livinec explique que cette réunion se déroule tardivement dans l'année du fait de contraintes d'emploi du temps liées à l'évaluation HCERES et à la préparation du colloque de la SFDI.

1. Actualités du CEDIN

1.1. Membres du CEDIN

- **Nouveau professeur : M. Lilian Larribère**

Major du dernier concours d'agrégation de droit privé, M. Lilian Larribère a choisi de rejoindre l'Université Paris-Nanterre et le CEDIN, où il vient renforcer l'équipe des enseignants-chercheurs privatistes. L'ensemble des membres du CEDIN présents lui souhaite la bienvenue.

- **Nouveaux doctorants et docteurs du CEDIN**

- ***Bilan de la campagne d'attribution des contrats doctoraux***

- Contrat Ecole Doctorale - UFR DSP : Rodrigue Costa (dir. R. Legendre)
 - Contrats DGRIS obtenus en juin 2024 : Julien Brunel (dir. A.-L. Chaumette) et Priyangaa Thivendrarajah (dir. M. Eudes)
 - Contrats CIFRE : Mathilde Ditre (dir. F. Latty) et Milena Dostanic (dir. M. Eudes) – dossiers en cours de finalisation
 - Contrat doctoral UBO : Alix Thines (thèse sur l'insularité en droit international co-dirigée par Marie Lemey et Marina Eudes). Le contrat a été obtenu avant la réussite du M2.

- ***Soutenances de thèse au CEDIN***

- Julien Antouly : 10 décembre 2024
 - Bissiriou Kandjoura : 13 décembre 2024
 - Juliette Bouloy : 17 décembre 2024
 - Par ailleurs, Natalia Gaucher-Mbodji, ancienne ATER rattachée au CEDIN soutiendra sa thèse le 18 novembre 2024 à Aix-en-Provence, sous la co-direction de D. Mouralis et Marie Nioche.

- ***Bilan des CSI et procédure de réinscription en doctorat***

Pierre Bodeau-Livinec dresse un bref bilan des CSI dépendant du CEDIN, en remerciant vivement les collègues qui se rendent disponibles, parfois en urgence, pour y siéger. Il rappelle que les enseignants-chercheurs du CEDIN ne sont pas à la disposition des doctorants et que ceux-ci doivent organiser les CSI suffisamment en amont, même s'ils envisagent de soutenir leur thèse dans l'année universitaire.

En ce qui concerne la procédure de réinscription en doctorat et les dépôts de thèse avant soutenance, les points suivants doivent être notés :

- Les réinscriptions dérogatoires sont soumises à la présentation d'une demande, éventuellement suivie d'une audition, devant le collège doctoral, une instance extérieure au directeur de thèse et à l'école doctorale. S'il est demandé une présentation devant le collège doctoral, il est nécessaire de préparer le dossier suffisamment en amont, en concertation avec le directeur de thèse.
 - Dès l'an prochain, le calendrier de dépôt et de soutenance des thèses en vue de la procédure de qualification par le CNU sera resserré pour revenir au cadre mis en place avant l'épidémie de Covid-19.

1.2. Points spécifiques aux doctorants

▪ Bureau des doctorants

L'ancien BDD composé de Lisa Dumazet, Thomas Hayon, Laura Khennouf et de Joséphine Raymond a terminé son mandat. Pierre Bodeau-Livinec les remercie très sincèrement pour leur travail et salue leur collaboration et leur efficacité.

Le nouveau BDD est constitué de Julien Brunel, Emma Cazeaux, Bachir Salifou Garba et Seyon Kanagasooriar.

Seyon Kanagasooriar présente les dernières activités et les projets du BDD :

- Retour sur le Séminaire doctoral 2024 : cadre idéal (avec un bémol sur la nourriture) et apaisant pour travailler, propice aux échanges. Les doctorants ont apprécié d'avoir un référent enseignant individuel et de disposer d'ateliers méthodologiques et entre pairs. Le nouveau cadre choisi pour 2025 est plébiscité (v. *infra*) ;
- Les appels à candidature ont été lancés pour la demi-journée d'inauguration du fonds Gilbert Guillaume, la 6^{ème} journée Patrick Daillier et les représentants des doctorants pour la journée HCERES du 12/12 (séquence auditions des doctorants) ;
- Procédure de présentation substantielle de thèse devant un comité d'EC : il y a 4 inscrits sur la session du mois de mars 2025 mais encore aucun sur la session du mois de décembre 2024 ;
- Une rencontre conviviale a été organisée avec les doctorants de l'IREDIÉS (Université Panthéon Sorbonne).

▪ Séances de présentation des thèses

Les séances de présentation des thèses pourraient se tenir deux à trois fois par année académique (décembre-janvier, mars-avril et pendant le séminaire doctoral). Les séances reposent sur le volontariat ; il est toutefois attendu des doctorants financés qu'ils participent à une séance au cours de leur doctorat, en choisissant en concertation avec leur directeur de thèse le moment le plus approprié pour ce faire.

▪ Séminaire doctoral du CEDIN 2025

Pierre Bodeau-Livinec revient sur l'évolution des séminaires, qui sont devenus plus précis et individualisés et remercie les enseignants-chercheurs du CEDIN qui y ont participé (Anne-Laure Chaumette et Rebecca Legendre en juin 2024). En juin 2025, le séminaire est prévu pour une durée de 3 jours à [La pépinière - Fontainebleau](#), un lieu choisi pour sa fonctionnalité et sa proximité. En dépit d'un coût accru, la participation au séminaire restera gratuite, financée sur le budget annuel du CEDIN avec le soutien de l'EDDSP.

▪ Séminaire d'écriture de Goutelas

Le séminaire de Goutelas est un événement annuel consacré à l'écriture de la thèse ; il réunit plusieurs centres de recherche de l'UFR DSP pendant 5 jours. Le CEDIN y participe depuis plusieurs années, en finançant la participation de deux doctorants au maximum et d'un

enseignant-chercheur. Les retours sont très positifs : Boulbaba Farroukh évoque les avantages qu'il a tirés de cette expérience cette année ; Sophie Grosbon précise que l'objet du séminaire est très différent de celui du CEDIN, en ce qu'il se concentre sur la méthodologie de l'écriture de la thèse.

Toutefois, le coût de la participation au séminaire est important, notamment lorsqu'il est rapporté à celui que le CEDIN assume déjà pour son propre séminaire. Il est décidé de procéder chaque année à un appel à candidatures au sein du CEDIN, ouvert aux doctorants en phase d'écriture et en concertation avec les directeurs des thèses concernées. Sur la base des réponses reçues et en fonction des ressources disponibles, le CEDIN pourra financer le séjour d'un ou deux doctorants n'ayant pas encore bénéficié de cette expérience.

▪ **Summer School EMOJIE (Nice, 2-6 septembre 2024)**

La Summer School du réseau EMOJIE (Etude des Mouvements des Ordres Juridiques International et Européen) se déroule chaque année à l'Université de Nice début septembre sur un thème déterminé (« Les usages stratégiques du droit international et européen » en 2024) ; il donne lieu à publication aux éditions Editoriale Scientifica. Le CEDIN finance le déplacement des doctorants et enseignants-chercheurs participants, les frais de séjour étant pris en charge par l'Université de Nice. Joséphine Raimond, qui a participé à cette Summer School cette année, en donne un retour très positif, en soulignant notamment l'intérêt pour les doctorants de publier un article en-dehors du thème de leur thèse et de bénéficier des échanges avec les autres doctorants et enseignants-chercheurs participants.

Sur la base de l'appel à candidatures qui devrait être publié en 2025, le CEDIN procédera à une sélection des doctorants souhaitant participer, qui doivent s'engager à publier la version écrite de leur contribution au séminaire.

▪ **Rencontres doctorales à Venise**

Franck Latty évoque sa participation récente aux rencontres doctorales à Venise, organisées depuis 15 ans alternativement à Venise et Nanterre. Ces rencontres reposent sur des appels à communication (cette année sur le thème de « L'autorégulation ») et se déroulent sur trois journées, à l'issue desquelles les doctorants présentent le résultat de leurs travaux aux enseignants-chercheurs de Nanterre et de Venise.

1.3. Fonctionnement du CEDIN

▪ **Budget 2024**

Le budget du CEDIN sera épuisé à la fin de l'exercice 2024. Les principales dépenses engagées à cette fin incluent notamment :

- Le règlement aux éditions Pedone du solde relatif à la publication du colloque organisé à l'occasion des 75 ans de la Cour internationale de Justice ;
- Le co-financement d'un séminaire organisé dans le cadre du projet de recherche « Critique écosystémique des droits de l'homme » ;

- Le co-financement du colloque du 5 décembre 2024 sur « L'exploitation des ressources naturelles à l'épreuve de la transition énergétique – Enjeux et perspectives en droit international public et privé » ;
- La prise en charge de frais de déplacement et d'équipement des enseignants-chercheurs et doctorants du CEDIN ;
- L'achat d'ouvrages pour la bibliothèque, à partir d'une sélection des propositions d'acquisition formulées par les enseignants-chercheurs et les doctorants ;
- Le financement partiel du séminaire doctoral 2025.

▪ **Budget 2025**

La dotation budgétaire du CEDIN est en légère augmentation (+2,5%) et se situe dans la moyenne haute des dotations allouées aux unités de recherche de l'Université. Son calcul repose sur la conjonction de plusieurs critères, incluant le nombre de doctorants et le nombre de soutenances annuelles.

Le budget initial de 2025 se décompose de la manière suivante :

- Personnels : 3500 € (vacations pour la bibliothèque et pour le montage des vidéos du colloque SFDI 2024)
- Investissement : 2000 €
- Fonctionnement : 15762 €

Le budget rectificatif, présenté à l'été 2025, permettra d'ajuster la répartition des sommes de chaque poste afin d'épuiser le budget à la fin de l'exercice.

▪ **Campagne HCERES (vague « E » – [Dossier HCERES CEDIN \(2024\)](#))**

La visite du comité de l'HCERES désigné pour l'évaluation du CEDIN aura lieu le 12 décembre 2024 en ligne (v. le programme prévisionnel de la visite dans le dossier partagé). Le comité est composé comme suit :

- Président : Fabien Marchadier (PR 01 à l'Université de Poitiers, membre extérieur de l'EDDSP 141)
- Dominique Breillat (PR 02 émérite Université de Poitiers) – constitutionnaliste
- Lucie Delabie (PR 02, Université de Picardie, représentante CNU 02) - internationaliste
- Aurélie Duffy-Meunier (PR 02 Aix-Marseille Université) – droit comparé
- Conseillère scientifique HCERES : Mme Catherine Marie.

La visite se déroulera en plusieurs séquences. La participation des membres du CEDIN est plus particulièrement requise pour les séquences suivantes :

- 9h05-9h35 : entretien à huis-clos avec la direction de l'unité (P. Bodeau-Livinec, R. Legendre, F. Gabard)
- 10h40-11h40 : réunion plénière (« ensemble des membres de l'unité, y compris les professeurs émérites, les chercheurs associés, les doctorants, les personnels d'appui à la recherche »)

- 13h30-14h : réunion à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). « Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion »
- 14h05-14h35 : « entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants. Il est souhaitable de prévoir un ou plusieurs représentants »
- 14h50-15h20 : entretien final à huis-clos avec la direction.

La réunion plénière commencera par une présentation de 15minutes (PowerPoint et vidéo de présentation des locaux du CEDIN réalisée par le BDD), suivie de 45 minutes de questions/réponses avec les membres de l'unité.

Bien que la visite soit entièrement en ligne, il est prévu que les membres et doctorants qui le souhaitent puissent se retrouver dans la bibliothèque Patrick Daillier.

La visite donnera lieu à l'établissement d'un rapport d'évaluation.

▪ **Refonte du site internet du CEDIN**

Pierre Bodeau-Livinec et Fanny Gabard ont sollicité une réunion avec la DRI (M. Silvio Carella) pour lancer la transformation de la page institutionnelle du CEDIN en site internet dédié. Le site, abrité par Wordpress, pourrait être ouvert début 2025. de la DRI. Fanny Gabard rappelle que les EC du CEDIN sont invités à lui envoyer une brève présentation accompagnée d'une photographie.

▪ **Publications du CEDIN**

Dans la perspective de la publication prochaine du manuel sur le *Droit international des immunités* – auquel il faudra assurer une large diffusion, y compris en ligne – une discussion générale s'engage sur les solutions d'édition que le CEDIN devrait privilégier à l'avenir. S'il ne paraît pas souhaitable de renoncer au format d'édition classique sur papier, quelques déconvenues récentes et la nécessité de participer à l'objectif de science ouverte militent en faveur du développement de l'édition en ligne, qui ouvrirait un meilleur accès aux travaux du CEDIN (ouvrages collectifs, actes de colloques, meilleurs mémoires de Master, etc.), par exemple sous la forme d'ouvrages numériques disponibles en open source.

Ce projet pourrait être mené en collaboration avec des éditeurs juridiques ayant développé leur offre numérique ; plusieurs éditeurs français ou francophones sont évoqués à cet égard.

Il pourrait également être envisagé que le CEDIN développe ses propres capacités d'édition en ligne, comme le font déjà des universités américaines mais aussi des unités de recherche en droit international et européen d'autres universités françaises (v. par ex., à l'Université Aix-Marseille, le site Confluence des droits. <https://confluencedesdroits-larevue.com/> et, à l'Université de Dijon, la collection du CREDIMI, diffusée par Lexis). Toutefois, il ne faut pas mésestimer les contraintes matérielles, financières et scientifiques de tels projets, qui nécessitent notamment la création d'un comité scientifique approprié. Il faut également veiller à la diffusion de ces publications, qui doivent être répertoriées dans les bases de données spécialisées et accessibles dans les bibliothèques universitaires.

Il est convenu de poursuivre l'examen de la faisabilité d'un tel projet, privilégiant une combinaison de l'édition papier et en ligne, en lien avec les services de la BU.

1.4. Bibliothèque du CEDIN

- **Permanences**

Pierre Bodeau-Livinec remercie les doctorants financés de continuer d'assurer les permanences de la bibliothèque, sans lesquelles celle-ci ne pourrait fonctionner.

- **Référencement des ouvrages (v. le catalogue sur le drive partagé)**

Pierre Bodeau-Livinec remercie l'ancien BDD et les doctorants pour la mise à jour du fichier des ouvrages du CEDIN y compris ceux que cédés par Gilbert Guillaume. Il est désormais nécessaire de procéder à la cotation des ouvrages, ce dont pourrait se charger un-e doctorant-e du CEDIN rémunéré-e par des vacances.

- **Inauguration du Fonds Gilbert Guillaume**

Afin de remercier le Président Guillaume pour son don généreux, le CEDIN souhaite organiser un événement en son honneur. Un appel à candidatures est lancé parmi les doctorants, qui pourraient par exemple revenir sur certains traits saillants du parcours de M. Guillaume. Thomas Hayon et Anthony Visini se portent volontaires.

1.5. Autres

- **Compte-rendu des réunions du CEDIN – v. le [dossier "CR réunions du CEDIN"](#) dans le dossier partagé**

- **Master TPDIE (A.-C. Chaumette, M. Forteau)**

Les M2 regrettent de ne pas avoir fait le voyage mais le calendrier ne le permettait pas. L'idée a surgi que les M1 pourraient faire le voyage du Master.

- **Conférences d'actualité du CEDIN (F. Latty)**

Franck Latty rappelle que les EC et les doctorants du CEDIN sont invités à assister aux conférences d'actualité, qui se tiennent sur le créneau du jeudi, de 14h à 16h.

2. Manifestations

2.1. Dernières manifestations

- **Colloque CEDIN-AJCDS – Conquête de l'espace par le droit (à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la *Déclaration des principes juridiques régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique*) (J.-M. Thouvenin, K. Coutant)**

La publication de ce colloque est envisagée.

- **Colloque sur le 75^e anniversaire de la DUDH (M. Eudes)**

La publication de ce colloque est en cours.

- **Colloque SFDI 2024 (F. Latty et M. Forteau)**

Mathias Forteau et Franck Latty collectent actuellement les contributions et réalisent le travail d'édition, lequel ne serait pas autrement pris en charge. L'ouvrage doit paraître avant le prochain colloque de la SFDI, sur le thème « Art et droit international » à Nice en mai 2025 (ceux qui veulent y assister doivent se manifester rapidement s'ils veulent une prise en charge de leurs frais). Bertille DESOUTTER se porte volontaire pour procéder au montage des vidéos du colloque.

2.2. Prochaines manifestations

- **Colloque sur « L'exploitation des ressources naturelles à l'épreuve de la transition énergétique – Enjeux et perspectives en droit international public et privé » (S. Robin, R. Legendre) 5 décembre 2024**

Le programme provisoire du colloque est présenté et reçoit un accueil favorable : il est jugé dense et intéressant. Des praticiens seront présents, ce qui donnera lieu à des échanges intéressants, notamment avec des professionnels du secteur de l'énergie. Le traditionnel appel à contributions à l'attention des doctorants a été lancé un peu tardivement, ce dont les organisateurs du colloque tiennent à s'excuser.

Pierre Bodeau-Livinec remercie Sacha Robin et Rebecca Legendre pour l'organisation de ce colloque, qui permettra de ponctuer d'excellente manière une année riche en événements et projets pour le CEDIN.

- **Sixième Journée Patrick Daillier**

La préparation du dossier d'évaluation pour l'HCERES et celle du colloque de la SFDI en mai n'ont pas permis de maintenir le rythme annuel des Journées Patrick Daillier en 2024. Les membres présents s'accordent cependant sur la nécessité de poursuivre cette série d'événements. Au-delà de l'hommage ainsi fait à notre collègue, les Journées Patrick Daillier marquent l'intérêt du CEDIN pour les questions de droit européen, abordées du point de vue du droit international ; elles donnent désormais lieu à publication (*Revue de l'Union européenne* (Dalloz)) et offrent aux doctorants chargés de leur organisation une opportunité de développer une compétence spécifique et reconnue.

La prochaine journée aura lieu en mars-avril 2025. Un groupe de deux doctorants s'est constitué pour l'organiser – Olivier Pedeboy et Bachir Salifou Garba – sous la supervision de P. Bodeau-Livinec et S. Grosbon.

- **Séminaire général du CEDIN autour d'un ouvrage (L. Larribère, S. Grosbon)**

Lilian Larribère présente le projet de créer tous les mois une rencontre avec un auteur qui a écrit un ouvrage, une monographie ou un ouvrage collectif sur tous les thèmes de recherche du CEDIN et les sous-disciplines que celui-ci aborde. En effet, beaucoup d'ouvrages importants paraissent dans ces matières mais peuvent passer inaperçus s'ils ne concernent pas les travaux des EC et les thèses des doctorants.

Chaque rencontre commencerait par une présentation de l'auteur, suivie de l'intervention d'un discutant avant que le débat s'engage plus largement. Ces séminaires se dérouleront à une date fixe une fois par mois sur la durée de l'année universitaire et en tenant compte de l'emploi du temps des trois parcours du Master (le créneau du vendredi de 12h30 à 14h est retenu).

Cette initiative est chaleureusement saluée. Sophie Grosbon indique qu'elle aimerait également organiser une journée d'études de présentation des thèses par les jeunes docteurs en droit international de l'année pour améliorer la connaissance de l'actualité de la recherche doctorale dans ce domaine. Mathias Forteau voit dans le séminaire général une manière d'aider les étudiants de Master à se familiariser avec la doctrine récente et évoque la formule de l'ULB qui permet à un auteur de présenter et soumettre à discussion un travail en cours de publication.

Pierre Bodeau-Livinec suggère qu'un-e collègue publiciste puisse se joindre à Lilian Larribère dans l'organisation du séminaire. Sophie Grosbon propose de remplir ce rôle.

- **Journée d'études sur le droit à l'autodétermination (P. Bodeau-Livinec, S. Grosbon)**

Le calendrier des activités du CEDIN n'a pas permis de mener à bien ce projet cette année. Toutefois, l'actualité sur cette thématique confirme l'opportunité d'un tel événement, lequel pourrait se tenir en 2025.

3. Publications

- **Colloque sur les 75 ans de la CIJ (J.-M. Thouvenin, J. Joly-Hébert)**

Le CEDIN a procédé au règlement du solde relatif à la publication du colloque organisé à l'occasion des 75 ans de la Cour internationale de Justice aux éditions Pedone. Il est regrettable qu'une erreur sur la couverture, non-imputable au CEDIN ou aux co-directeurs de la publication, ait contraint à une réimpression. Jean-Marc Thouvenin souligne l'actualité des thèmes développés lors du colloque, par exemple sur la question des conflits d'intérêts.

- **Ouvrage collectif du CEDIN sur le *Droit international des immunités* (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)**

Le manuscrit est quasiment finalisé ; la publication doit intervenir rapidement, même si elle est soumise aux contraintes évoquées ci-dessus (v. « Publications du CEDIN »).

4. Projets de recherche

▪ Critique écosystémique des droits de l'homme (S. Grosbon)

Après avoir remercié le CEDIN pour le soutien qu'il apporte à ce projet, Sophie Grosbon en rappelle les grandes lignes et l'hypothèse de départ : pour faire face à la crise écologique, des contraintes économiques fortes s'imposent, qui font l'objet de contestations importantes au nom des libertés individuelles. La question que le projet entend traiter est de savoir si l'invocation de ces libertés ne repose pas sur une interprétation visant à préserver les modes de vie occidentaux, empêchant par-là même une remise en cause pourtant nécessaire des modes de production et des modes de consommation.

Le projet, porté principalement par l'Université de Nantes (Sabrina Robert) et le CEDIN (Sophie Grosbon), a une dimension interdisciplinaire forte, puisqu'il est censé associer des juristes, des artistes, des philosophes et des politistes. Sophie Grosbon évoque ainsi la réalisation des podcasts afin de réinterpréter des œuvres artistiques. Les porteuses du projet travailleront avec une compagnie de théâtre, un auteur de BD et avec un master de Paris VIII en création littéraire, pour « aboutir à un recueil de nouvelles sur ces narrations alternatives d'un futur désirable, qui sortirait de ces modes de vie non durable ».

Le mode de fonctionnement du projet repose sur des séminaires de recherche. Le premier d'entre eux, qui s'est tenu en septembre 2024 à Nantes, portait sur l'appréhension philosophique des questions de liberté, d'écologie et de démocratie. Il a été suivi d'un séminaire de lecture (présentation d'un ouvrage de référence (20 minutes) suivie d'une discussion pluridisciplinaire sur l'ouvrage (45 minutes)). Autour du 15 mai prochain, sera organisé un séminaire théorique sur les questions suivantes : liberté et consommation / liberté et sobriété / liberté écologie et ordre moral / liberté économique et liberté politique / liberté écologique et ordre public.

Le projet a pour l'instant été financé par les laboratoires de Nantes et Nanterre. Une candidature à un projet ANR a été déposée et Sophie Grosbon prépare actuellement un dossier pour répondre à l'appel à projets de l'Alliance Paris Lumières. Les membres du CEDIN intéressés par le projet sont invités à se manifester auprès de Sophie Grosbon.

▪ 4^{ème} édition du *Commentaire de la Charte des Nations Unies article par article* (M. Forteau, A. Pellet, B. Samson)

Le projet a pris du retard du fait des contraintes d'emploi du temps auxquelles fait face Benjamin Samson. Sur la foi des messages qu'il a reçus, Pierre Bodeau-Livinec souligne que le projet d'une 4^{ème} édition soulève un véritable intérêt et devrait être poursuivi.

▪ Cycle de recherche exploratoire sur la mise en œuvre du traité BBNJ (S. Robin)

La 3^{ème} conférence de ce partenariat entre l'Université de Bretagne occidentale (Brest) et le CEDIN sera organisée à Nanterre les 12 et 13 décembre. La première matinée, où seront traités les aspects institutionnels de la mise en œuvre du traité BBNJ, est ouverte au public.

5. Autres points d'information

- **Ecole d'été de droit international de Nanterre (V. Grandaubert, avec E. Cazeaux et A. Visini)**

Après avoir évoqué les retours très positifs reçus sur la session 2024, Victor Grandaubert présente les grands traits de l'édition 2025, dont les chargés de TD sont invités à faire la publicité auprès de leurs étudiants, notamment ceux de L3 qui ambitionnent de poursuivre leurs études dans un Master de droit international. Le nombre de 15 à 17 étudiants est envisagé. Les tarifs fixés sont : 400 euros pour les étudiants UPN et 700 euros pour les étudiants extérieurs.

- **Activités de l'AEDIN (B. Mousli)**

La campagne de cotisations annuelles à l'AEDIN (10 euros pour les doctorants et 20 euros pour les non-doctorants) est lancée.

Les prochains événements de l'AEDIN sont la remise des diplômes du M2 TPDIE (7 novembre) et la demi-journée des métiers du droit international (10 décembre).

- **Déjeuner participatif du CEDIN**

Le CEDIN organisera un repas de fin d'année sous la forme d'un **déjeuner participatif le 17 décembre dans la bibliothèque Patrick Daillier**.

**Une photographie des participants en présentiel et une photographie des participants en distanciel ont été réalisées durant la réunion. Un accord collectif pour publication a été donné. Les photographies serviront pour le HCERES et la refonte du site internet du CEDIN **
